



*La CGT,
votre meilleur atout !*

22/03/2017

QUELLE AMBIANCE !

Compte rendu du CHSCT du 14 mars 2017

Un CHSCT houleux dans une ambiance lourde liée à un climat tendu qui règne actuellement au sein de l'établissement.

POINT SUR LA SITUATION DES SERVICES :

URGENCES, SOINS CONTINUS, BLOC, AMBULATOIRES, CONSULTATIONS

Un nouveau courrier datant du 3.03.2017 et signé par l'équipe du bloc/ ambulatoire/ consultations fait le constat de conditions de travail dégradantes, d'un climat de tension extrême, de terreur et pressions exercées sur l'équipe.

Désormais 30 agents du CH Lavour dénoncent les agissements d'un même médecin anesthésiste. Depuis ce courrier supplémentaire, la CGT a demandé à la Direction les démarches entreprises :

- Protection fonctionnelle demandée
- Possibilité pour équipe d'avoir recours à la médecine du travail et la psychologue
- Entretien avec la Direction
- Propositions d'avoir recours de l'aide de 3 avocats
- Information des autorités des Tutelles
- Enquête judiciaire

La Direction a effectué les démarches pour l'équipe des urgences, soins continus mais pour l'autre équipe cela semble moins rapide (entretiens, déclaration ARS) ce que dénonce la CGT qui a demandé à la Direction d'être plus réactive. En effet depuis notre demande du 6.03.2017 rien n'a été entrepris pour les services : bloc, ambu, consultations.

Le Directeur précise que ces 2 courriers relatent certains faits mais d'après lui tout ne serait pas lié. Il ne semble pas savoir si la lettre du bloc a été transmise par le CH Lavour à l'ARS et confirme qu'il ne l'a pas envoyée au procureur.

La CGT demande au Directeur de transmettre immédiatement ce courrier aux autorités (ARS, Procureur) en demandant de les lier et surtout de bien préciser que si l'enquête administrative demandée n'est pas appliquée rapidement, c'est un délit d'entrave.

Le Directeur s'est engagé à faire les démarches au plus vite...

La CGT demande qu'une mesure conservatoire soit prise afin d'éviter que le médecin mis en cause, s'il reprenait le travail, soit en contact avec les équipes concernées. Nous mettrons tout en œuvre pour éviter cette situation qui représenterait un danger grave et un risque potentiel et avéré pour les signataires des lettres. Il serait inadmissible et insupportable de laisser les agents dans une telle situation. Le Directeur ne semble pas savoir ce qui pourrait se passer si le médecin reprenait son poste sous peu. Etonnant non ! La CGT ne restera pas sans rien faire.

Les équipes concernées peuvent compter sur la CGT nous étudions les mesures légales pour éviter cette situation. Nous avons des possibilités et nous allons les exploiter.

ORGANISATION SERVICE MEDECINE :

Des groupes de travail sont en cours sur l'organisation des tâches précises de chacun avec une restitution prévue le 11.04.2017.

La situation actuelle de cette nouvelle organisation ne pallie pas le manque de personnel et surtout les difficultés rencontrées par les AS qui se sentent démunis face à cette organisation.

Même si la Direction renvoie à l'intelligence collective, le travail s'effectue difficilement et épuise les équipes.

La CGT demande une augmentation des effectifs et le Directeur précise que si le service en a réellement besoin cette demande peut être exaucée. Les groupes de travail vont permettre de voir ce problème.

A suivre !!!

COUPURE CHAUFFAGE PINEL ET ECLAIRAGE EXTERIEUR :

La centralisation à Pinel s'est retrouvée sans chauffage (coupé le w.e) : Les solutions proposées : des radiateurs

La CGT demande à la Direction ce qui est prévu en cas de coupure chauffage sur l'établissement. La Direction rappelle que les réseaux enterrés de Pinel sont défectueux donc réparation à prévoir, en attendant, pompe mobile pour dépanner et convecteurs électriques.

Les coupures à Guiraud sont sécurisées.

Pas d'éclairage extérieur au niveau de la Rotonde donc problème de sécurité le soir ; les services techniques ne règlent les soucis que si les cadres les informent mais il faudra attendre la réparation des réseaux.

SSR : OUVERTURE DE LA BALNEOTHERAPIE : Des dysfonctionnements (fuites) ont été détectés à la balnéo ce qui a entraîné des démarches supplémentaires auprès des entreprises embauchées donc un retard dans l'ouverture prévue pas avant avril et surtout après formation du personnel. PATIENCE !!!

CMP ST SULPICE : Locaux inadaptés : une maison a été achetée dans la précipitation d'après la DRH par manque de temps Le Directeur précise que même si l'hôpital est propriétaire il faut trouver des locaux adaptés donc procédure en cours.

ORGANISATION CMP LAVAU ET ST SULPICE :

Départ à la retraite d'une IDE au CMP Lavar : le recrutement sera affecté au CMP St Sulpice pour éviter que les patients de St Sulpice consultent à Lavar

Cette explication de la DRH ne satisfait pas la CGT qui demande que cette organisation soit revue car l'activité au CMP Lavar n'est pas réduite.

UPC : L'équipe a signalé grâce aux fiches d'effectifs la perte d'un poste de nuit :

En effet, l'effectif de nuit était de 3 alors que depuis décembre ils sont 2 par secteur (1 IDE et 1 AS)

La Direction affirme qu'il n'y a pas de diminution de personnel car 1 secteur est fermé.

La CGT demande les tableaux des effectifs de chaque service afin de vérifier.

PLANNING GRAULHET : REMPLACEMENT SAGE FEMME :

Départ en retraite d'une sage femme en juin : Le planning à Graulhet sera pris en charge par les sages femmes de Lavar.

CONDITIONS DE TRAVAIL HJ JEUNES ENFANTS : Congé maternité remplacé.

CéGéT ez vous et mêlez-vous de votre hosto !

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavar.fr